

## /// PERMANENCES ET CONTACTS

Le responsable du Relais vous accueille sur ces trois lieux quelle que soit votre commune de résidence :

### ESPACE DE SANTÉ - MONTBERT

2 place du Lavoir - 44 140 Montbert  
Accueil sur rendez-vous le lundi



### MAISON DE L'ENFANCE - LE BIGNON

11 rue des Aires - 44 140 Le Bignon  
Accueil sur rendez-vous le mardi



### PÔLE ENFANCE JEUNESSE - GENESTON

3 hameau de la Madeleine - 44 140 Geneston  
Accueil sur rendez-vous le vendredi  
Permanence libre le 1er vendredi de chaque mois  
(pour des questions demandant des réponses succinctes)



Rendez-vous possible en soirée, à la demande.  
mail : [rpe@mairielebignon.fr](mailto:rpe@mairielebignon.fr)  
tél. : 06 37 02 04 88



SERVICE GRATUIT DE PROXIMITÉ

# RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

NOUVEAU : LE GUICHET UNIQUE

## /// LES SERVICES PROPOSÉS

### Le guichet unique

NOUVEAU

Le RPE est l'unique point d'entrée pour toutes les recherches de mode d'accueil et prend maintenant les demandes d'inscriptions en crèches municipales.

### Le Relais Petite Enfance

Un lieu d'écoute, d'information, de rencontres, de soutien, d'accompagnement et de médiation

Ouvert en 2005, le Relais Petite Enfance intercommunal est un service gratuit présent sur les communes de Geneston, Le Bignon et Montbert. Sous la responsabilité d'une éducatrice de jeunes enfants, le Relais a pour mission de contribuer à la qualité de l'accueil individuel du jeune enfant.

Cette structure bénéficie du soutien financier de la CAF et de la MSA et d'un partenariat avec le Conseil Départemental.

”  
L'enfant est au  
coeur de chaque  
accueil, individuel  
ou collectif  
”

### Vous êtes parents ou futurs parents, le Relais peut :

- vous informer sur les **différents modes d'accueil** du jeune enfant, les disponibilités des assistant(s) maternel(s) et les possibilités de garde à domicile,
- vous renseigner sur les **démarches administratives** à effectuer, les **aides financières** possibles et votre **fonction d'employeur**,
- vous accompagner dans votre **projet d'accueil** et dans vos questionnements tout au long de cet accueil.

### Vous êtes (futur) assistant maternel ou garde à domicile, le Relais peut :

- vous informer sur les **conditions d'accès et d'exercice** de ces métiers, vos **droits et obligations de salarié**,
- communiquer vos **disponibilités** aux parents qui en font la demande,
- vous accompagner dans votre **pratique professionnelle**.

### Aux enfants, assistants maternels et gardes à domicile

Le Relais propose des temps de rencontre collectifs pour les enfants, accompagnés d'un adulte professionnel. Ces temps ont pour objectifs de **contribuer à des moments de jeu privilégiés** entre adultes et enfants, à l'éveil et à la **socialisation**, ainsi qu'à des **échanges sur les pratiques professionnelles** (rencontres autour du jeu « libre », autour d'histoires, éveil musical...)

Ces rencontres collectives sont régulières. Vous pouvez contacter le Relais pour plus d'informations sur le planning et l'inscription.